

# Sécurité des centrales nucléaires du couloir rhodanien : Alerte aux tsunamis ou à l'assèchement\* brutal.

\* baisse significative et rapide du niveau de l'eau

NEXT-UP ORGANISATION 26 03 2011

Dans le journal [Le Crestois](#) du 25 mars 2011 le député Hervé Mariton déclare : "La fermeture de la centrale du Tricastin serait un sinistre économique majeur", ce qui a entraîné la réponse de l'autre figure régionale Éric Besson, Ministre de l'industrie en ces termes : "La fermeture de cette centrale n'était pas à l'ordre du jour, ... La centrale du Tricastin au même titre que les autres sera soumise à la procédure d'audit annoncée par les Premiers Ministres en tenant compte de l'accident dramatique de Fukushima".

Le prolige Hervé Mariton rajoutant : "Il ne faut céder à aucun lobby, ni pro, ni antinucléaire. C'est mon cas".

Quant à Michèle Rivasi elle répond en ces termes : "Avant de parler du poids économique que représente le nucléaire, c'est avant tout à la santé et à la sécurité des citoyens drômois et ardéchois vivant autour de cette centrale qu'il faut penser. L'emplacement et l'âge de la centrale du Tricastin comporte trois risques : Un risque sismique, la centrale étant construite sur une faille, un risque d'inondation par rupture de barrage, et l'effet domino qu'un accident pourrait causer du fait des nombreuses usines situées sur le site".

Hervé Mariton et Éric Besson ont la mémoire courte pour oublier [l'avalanche d'incidents et d'accidents](#) survenus récemment à la centrale nucléaire du Tricastin qui ont tenu pendant des mois les Français en alerte. D'ailleurs au-delà de l'aspect santé publique, Tricastin est maintenant associé à une tare locale difficile à porter. Non seulement la pollution physique de toute la zone est réelle en rendant l'eau impropre à la consommation, mais aussi en terme d'image négative (activité vinicole) et à un effondrement de l'immobilier. En dire plus n'est pas nécessaire, **pour les initiés le dossier Tricastin est une "encyclopédie" du mensonge chronique.**



Les 4 réacteurs du site nucléaire EDF du Tricastin.

[ZOOM](#)



Coupole confinement réacteur et cheminée de rejet

[ZOOM](#)

## Tsunamis sur le Rhône

Dans le couloir rhodanien de nombreux barrages hydroélectriques régulent la hauteur manométrique du Rhône, ceci en fonction du débit naturel, mais aussi artificiellement en fonction des heures de la journée où soit l'eau est stockée en partie dans tout le lit du fleuve aux heures creuses, soit turbinée pour injecter plus d'électricité aux heures de fortes demandes. L'eau du fleuve est donc régulée tant faire que se peut jusqu'à plusieurs milliers de m<sup>3</sup>/seconde (moyenne de 3000 à 6000 m<sup>3</sup>/s). Lorsqu'il y a un débit trop important qui ne devient plus canalisable (> 10 000 m<sup>3</sup>/s) l'eau s'écoule par des déversoirs dans des zones dites inondables, c'est ce qui se produit en moyenne une à deux fois par décennie avec des amplitudes variables.

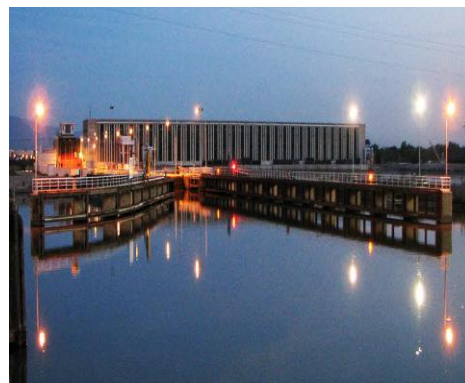
Les centrales nucléaires situées dans la vallée du Rhône ont leurs prises d'eau nécessaires au refroidissement des réacteurs qui sont situées sur les berges du fleuve.

Parler de tsunamis sur le Rhône pourrait faire rire, sauf que la réalité est tout autre notamment pour ce qui l'on vécu, ce qui est le cas de l'auteur du présent.

Un tsunami se définit par un séisme, un éboulement, un glissement de terrain, un événement qui engendrent un gonflement d'une masse d'eau sous forme de vagues qui peuvent atteindre plusieurs mètres, voire pouvant aller à une amplitude de plus de 20 mètres. Il y a chaque jour des centaines de tsunamis dans monde, la plupart ont une amplitude de vagues de quelques centimètres et passent inaperçus.

Les faits : Le 22 septembre 2006 vers midi un tsunami composé de deux vagues déferlantes a eu lieu dans le bief de partage situé entre les barrages de Bourg-Lès-Valence et celui [de Beauchastel](#) ayant une chute d'eau de 11,8m et comportant six turbines de type Kaplan de 32 mw.

A cause du silence des autorités, difficile de savoir exactement les causes exactes qui ont provoqué ces deux vagues déferlantes à contre courant dans le sens sud-nord sur le Rhône. Est-ce une fermeture non contrôlée de vannes des groupes des turbines (groupes bulbes) du barrage ou des essais qui auraient mal "tourné" des systèmes de vannes déchargeuses **qui servent à diminuer les vagues néfastes en cas de brutale interruption de l'activité des groupes turbines**, à ce jour nous ne pouvons toujours pas apporter de réponse à cette question.



CNR Barrage de Bourg-lès-Valence

Ce qui est sûr c'est qu'un tsunami de plus d'un mètre de haut a remonté le Rhône sur plus de 20 kilomètres pour se fracasser avec une grande violence contre la structure aval du barrage de Bourg-Lès-Valence.

Par chance tous les bateaux navigants sur le Rhône dans cette zone se sont trouvés l'étrave ou la proue face aux vagues, si l'effet de surprise fut total et le choc brutal, en fonction de cette configuration favorable aucun incident ne fut à déplorer.

Par contre cela ne fut pas le cas lorsque celles-ci se sont littéralement engouffrées à grande vitesse dans la passe d'accès située plein sud du port de plaisance de l'Épervière de Valence.

Personne n'ayant été averti, la surprise fut totale pour les quelques dizaines de personnes présentes dans les bateaux de plaisance au moment de la préparation du repas. La première vague, supérieure à 1 mètre qui fut la plus importante projeta les bateaux d'un coup, ils s'entrechoquèrent dans des mouvements de grandes amplitudes, tout vola en l'air dans les carrés (cuisines), les pontons flottants résistèrent aux tractions des amarres, néanmoins la force brutale fut telle que certains se disloquèrent par arrachement du métal. Il fut aussi constaté sur les bateaux des dégâts des structures et de nombreuses bites d'amarrages furent couchées (attaches) par la force subite des tractions exercées sur les amarres.

Ce tsunami qui peut être classé en incident mineur pourrait-il avoir une autre ampleur ?

Un tsunami de plusieurs mètres, pourrait-il avoir lieu notamment l'été lorsque le niveau du Rhône est bas si un barrage, une écluse ou des turbines seraient défaillants ?

Tout est dans le domaine du possible, un tremblement de terre en serait évidemment la cause la plus probable et le plus dommageable avec des hauteurs manométriques de chutes d'eau des barrages comprises entre 11 et plus de 20 mètres, de nombreux scénarios avec diverses variantes sont possibles.

Néanmoins, après ce que nous avons vu au Japon, qu'advierait-il si un tel tsunami s'engouffrait avec une force d'inertie dans les prises d'eau des refroidissements des centrales nucléaires ou pire provoquerait des dégâts aux pompes et systèmes électriques connexes.

## Un tsunami en aval provoque un assèchement en amont !!

Néanmoins en analysant les complexes hydrauliques de la vallée du Rhône où sont situées les centrales nucléaires, on se rend compte que beaucoup d'autres événements pouvant générer des problèmes soit de submersion des prises d'eau de refroidissement ou l'inverse un "assèchement" partiel du Rhône ou plus exactement par exemple celui du canal du Rhône de Donzère Mondragon qui subitement ne permettrait plus un débit l'arrivée d'eau correct au refroidissement des 4 réacteurs de la centrale du Tricastin.

**Cette hypothèse n'est pas issue d'un scénario "d'allumés", mais bel est bien dans le domaine du possible !**

La prise d'eau de refroidissement des 4 réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin est située à moins de deux kilomètres juste en amont du barrage de la [centrale hydroélectrique de Bollène André Blondel](#) sur le canal de Donzère-Mondragon, qui n'est en réalité que la dérivation du fleuve Rhône.

La construction de cet impressionnant barrage s'est échelonnée de 1947 à 1952, soit il y a plus d'un demi-siècle, **ce barrage est même classé monument historique, un comble pour un barrage en activité !!**

**Ce barrage possède l'écluse ayant la plus haute différence manométrique de France, soit 23 m de haut de chute d'eau, ce qui est unique et phénoménal pour un fleuve.**

Plusieurs scénarios sont envisageables par rapport à la baisse subite du niveau de l'eau du canal de Donzère-Mondragon face à la prise d'eau nécessaire au refroidissement des 4 réacteurs de la centrale du Tricastin. Le premier serait suite à une erreur humaine ou technique de défaut des portes (incluse celle de secours) de la gigantesque écluse du barrage ce qui engendrerait un vidage brutal en amont du canal du Rhône et une vague déferlante en aval.



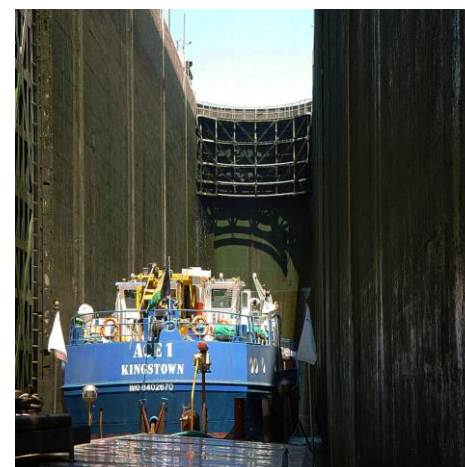
Ponton Port Epervière Valence  
Arrachement et déformation longeron métallique

[ZOOM](#)



Ponton Port Epervière Valence  
Détail arrachement longeron métallique

[ZOOM](#)



La gigantesque et hors norme porte amont de l'écluse du barrage de Bollène

[ZOOM](#)



Vue porte amont de 24 m de haut de l'écluse

[ZOOM](#)

La configuration topographique des lieux montre qu'en amont le niveau de l'eau est maintenu de façon totalement artificielle par d'importantes digues qui surplombent la région, c'est à cet endroit que se situe [la prise d'eau des 4 réacteurs de la centrale du Tricastin](#).

**Ce genre de scénario paraissait hautement improbable, voire impossible jusqu'à présent.**

Pourtant le 2 février 1998 à 12h45 c'est produit l'impensable, le système de la porte amont de l'imposante écluse a été défaillant (incontrôlable d'après l'enquête) **ce qui à provoqué un drame puisqu'un bateau de plus de 1200 tonnes a été totalement submergé par une énorme vague déferlante de plus de 23 mètres de haut, soit la hauteur d'un immeuble de 10 étages** ce qui causa la mort de la batelière âgée de 43 ans.

Heureusement que la porte aval a résisté à la pression du choc, car dans le cas contraire l'incident aurait eu des conséquences d'une toute autre ampleur avec une chute brutale et spectaculaire du niveau de l'eau en amont du barrage, un tsunami en aval et **surtout, cela aurait subitement mis hors eau les bouches d'alimentation nécessaires au refroidissement des 4 réacteurs de la centrale nucléaire du Tricastin**.

La Compagnie Nationale du Rhône (CNR) gestionnaire des infrastructures a tout fait pour minimiser cet incident rarissime.

Évidemment comme toujours dans de telles circonstances, [une enquête a été diligentée](#) par le Ministère de l'Écologie ainsi qu'un contrôle de toutes les écluses des barrages sur le Rhône a été ordonné.

**Hervé Mariton et Éric Besson respectivement maires de Crest et de Donzère ont-ils envisagé ces types de scénarios catastrophes qui sont tout à fait dans le domaine du plausible ?**

Les centrales nucléaires exigent pour le devenir de l'humanité un risque zéro, qui peut le garantir ? personne.

Certains n'ont pas tenu compte de ces paramètres dits quasiment improbables, maintenant l'humanité va en payer le prix fort, mais malheureusement peut-être que cela ne sera pas suffisant ...

On constate que ceux qui s'acharnent actuellement sur les plateaux de télévision à minimiser l'ampleur de la catastrophe nucléaire majeure et inégalée de Fukushima sont en passe de gagner un pari psychologique incroyable par stimuli (actions susceptible de provoquer un changement de comportement) : **en effet depuis quelques jours il semblerait que la majorité des français soit en plein délire du syndrome de désintérêt (par peur pour ne pas prendre conscience de la gravité de la catastrophe actuelle dont ils n'ont plus envie d'entendre parler).**

Le réveil risque d'être brutal, voir traumatisant pour beaucoup, car que personne ne s'y trompe la tragédie qui se joue actuellement au Japon va impacter non seulement le Japon, **mais aussi le monde entier dans des limites que personne à ce jour ne peut prévoir.**

Pour avoir cautionné souvent malgré nous cette nouvelle société malsaine où seul le profit compte, nous sommes des minables par rapport à nos aînés qui nous ont légué une terre propre, mais le pire et l'horreur étant que nous allons peut-être devenir indirectement dans peu de temps les assassins de nos enfants.



Digues de la surélévation du canal de Donzère-Mondragon face à la prise d'eau de refroidissement de la centrale nucléaire du Tricastin

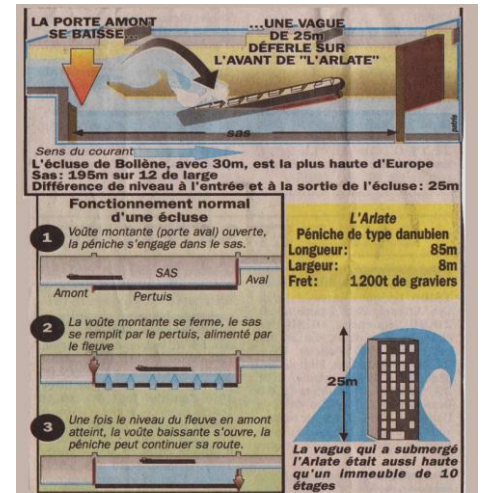


Schéma de l'accident, l'écluse gigantesque fait 195 m long, 12 m de large et 25 m de haut soit la hauteur d'un immeuble de 10 étages !

[ZOOM](#)



Une vague meurtrière submerge l'écluse de Bollène Défaillance technique ou erreur humaine ?

[ZOOM](#)

**Prochaine News "Fukushima : Analyser avec professionnalisme et lucidité les scénarios possibles du moins pire à celui du risque d'atteinte du seuil de la criticité au réacteur N° 3 chargé en MOX d'AREVA".**